

ASSOCIATION VOIX DE L'ENFANT RURAL « AVER »

# **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2025**

---

**GLOBAL FINANCE HOUSE**



**Mai 2026**

**SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE  
INSCRITE AU TABLEAU DE L'ORDRE  
DES EXPERTS COMPTABLES DE TUNISIE**

SARL au capital de 100 000 Dinars –Adresse : Immeuble Omar –Montplaisir 1002 Tunis,  
TEL.: (216) 71 901 497 FAX : (216) 71 901 792 e-mail : [contact@gfh.com.tn](mailto:contact@gfh.com.tn)

## SOMMAIRE

### **I- Rapport général**

### **II- Etats financiers arrêtés au 31 Décembre 2025**

- Etat de la Situation Financière
  - Etat des produits et des charges
  - Etat des flux de trésorerie
  - Notes aux états financiers
1. Présentation de l'association
  2. Principes et méthodes comptables
  3. Notes relatives à la situation financière
  4. Notes relatives à l'état des produits et des charges
  5. Notes relatives à l'état des flux de trésorerie



**Messieurs & Mesdames les membres du  
comité directeur de l'association « VOIX  
DE L'ENFANT RURAL »**

---

**Global Finance House**

Cabinet d'Expertise Comptable Inscrit au Tableau de  
l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie

---

Montplaisir – Tunis

Téléphone : 71 90 14 97

Fax : 71 90 17 92

Email : contact@gfh.com.tn

---

## RAPPORT GENERAL

### **I. Rapport sur les états financiers :**

Faisant suite à la mission d'audit que vous avez bien voulu nous confier, nous vous soumettons notre rapport d'audit portant sur les états financiers de l'association « AVER » pour l'exercice clos au 31 décembre 2025 et faisant ressortir un total actifs de 376 639 Dinars et un résultat net de l'exercice totalisant 51 509 Dinars et ce conformément avec les pièces, les documents et les renseignements qui nous ont été communiqués par la direction de l'association .

### **II. Opinion :**

- 1- A notre avis, les états financiers de l'association « **AVER** », sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de l'association au 31 Décembre 2025, ainsi que des résultats de ses

opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Sans remettre en cause notre opinion, nous estimons utile d'attirer l'attention sur les faits suivants :

- L'association « **AVER** » n' pas procédé au dépôt de ses états financiers annuels au niveau du registre national des entreprises, ce dépôt est obligatoire conformément aux dispositions de l'article 32 de la loi n°2018-52 du 29 octobre 2018 relative au registre national des entreprises (RNE).

#### **A) FONDAMENT DE L'OPINION**

2- Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA) applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'association conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

***B) RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES RESPONSABLES DE LA GOUVERNANCE POUR LES ETATS FINANCIERS***

3- La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'association ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'association.

***C) RESPONSABILITES DE L'AUDITEUR POUR L'AUDIT DES ETATS FINANCIERS***

4- Les états financiers ont été arrêtés par la direction de l'association. Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les

anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

5- Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les

éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'association à cesser son exploitation.

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et les événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

***D) RAPPORT RELATIF AUX OBLIGATIONS LEGALES ET  
REGLEMENTAIRES***

6- Dans le cadre de notre mission d'audit, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

***E) EFFICACITE DU SYSTEME DE CONTROLE INTERNE***

7- Nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de l'association. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne susceptible d'impacter notre opinion sur les états financiers telle qu'exprimée ci-dessous.

---

**Walid CHTARA**  
Tunis, le 22 Mai 2026

**ASSOCIATION VOIX DE L'ENFANT RURAL « AVER »**

**ETATS FINANCIERS  
ARRETES AU 31 DECEMBRE 2025**



**Association AVER**  
Matricule fiscal 1213774G/P/N/000  
**ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE**  
Arrêté au 31/12/2025  
(exprimé en Dinars)

	Note	31/12/2025	31/12/2024
<b>ACTIFS</b>			
AC1- Liquidités et équivalents de liquidités	AC1	320 885	314 954
AC2- Placements et actifs financiers	AC2	-	-
AC3- Autres actifs courants	AC3	7 800	7 800
AC4- Créances et comptes rattachés	AC4	-	-
Moins : Provisions créances et comptes Rattachés	AC4	-	-
S/Total		-	-
AC5- Stock de fournitures et autres approvisionnements	AC5	-	-
Moins : Provisions stocks	AC5	-	-
S/Total		-	-
AC6- Autres Actifs non courants	AC6	-	-
AC7- Immobilisations financières	AC7	-	-
Moins : Provisions Imm financières	AC7	-	-
S/Total		-	-
AC8- Immobilisations corporelles	AC8	65 571	15 205
Moins : amortissements Imm corporelles	AC8	-22 521	-14 961
S/Total		<b>43 050</b>	<b>244</b>
AC9-Immobilisations incorporelles	AC9	14 875	14 875
Moins : amortissements Imm incorporelles	AC9	-9 970	-5 012
S/Total		<b>4 905</b>	<b>9 863</b>
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>		<b>376 639</b>	<b>332 860</b>

	Note	31/12/2025	31/12/2024
<b>ACTIFS NETS</b>			
AN1- Dotations		-	-
AN2- Apports affectés à des immobilisations		-	-
AN3- Subventions d'investissement		-	-
AN4- Autres actifs nets		-	-
AN5- Réserves		-	-
AN6- Excédents ou déficits reports reportés		292 823	362 413
<b>Total des actifs nets avant excédent ou déficit de l'exercice</b>		<b>292 823</b>	<b>362 413</b>
AN7- Excédent ou déficit de l'exercice	AN	51 509	-69 592
<b>TOTAL DES ACTIFS NETS</b>		<b>344 332</b>	<b>292 822</b>
<b>Passifs</b>			
PA1- Concours bancaires et autres passifs financiers	PA1	-	-
PA2- Autres passifs courants	PA2	15 025	13 376
PA3- Fournisseurs et comptes rattachés	PA3	17 283	26 662
PA4- Provisions	PA4	-	-
PA5- Apports reportés	PA5	-	-
PA6- Autres passifs non courants	PA6	-	-
PA7- Emprunts	PA7	-	-
<b>TOTAL DES PASSIFS</b>		<b>32 308</b>	<b>40 039</b>
<b>TOTAL DES ACTIFS NETS ET DES PASSIFS</b>		<b>376 639</b>	<b>332 860</b>

**Association AVER**  
Matricule fiscal 1213774G/P/N/000  
**ETAT DES PRODUITS ET DES CHARGES**  
Arrêté au 31/12/2025  
(exprimé en Dinars)

	Note	31/12/2025	31/12/2024
<b><u>PRODUITS</u></b>			
PR 1 - Cotisations des adhérents	PR1	1 360	2 050
PR 2 - Revenus des activités et manifestations	PR2	52 147	78 985
PR 3 - Subventions de fonctionnement	PR3	864 074	820 179
PR 4 - Apports non monétaires	PR4	-	-
PR 5 - Autres apports	PR5	-	-
PR 6 - Produits des placements	PR6	-	-
PR 7 - Quote-part des subventions et apports inscrits aux produits de l'exercice	PR7	-	-
PR 8 - Autres gains	PR8	-	-
<b>Total des produits</b>		<b>917 580</b>	<b>901 214</b>
<b><u>CHARGES</u></b>			
CH1- Achats consommés de fournitures et autres approvisionnements	CH1	320 767	315 751
CH2- Charges de personnel	CH2	18 732	73 925
CH3- Dotations aux amortissements et aux provisions	CH3	12 518	6 073
CH4- Autres charges courantes	CH4	511 541	573 057
CH5- Charges financières nettes	CH5	2 514	2 000
<b>Total des charges</b>		<b>866 071</b>	<b>970 806</b>
<b>Excédents (Déficit) des produits sur les charges de l'exercice</b>		<b>51 509</b>	<b>-69 592</b>

## Association AVER

Matricule fiscal 1213774G/P/N/000

## ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

Arrêté au 31/12/2025

(exprimé en Dinars)

	Note	31/12/2025	31/12/2024
<b><u>Flux de trésorerie liés aux activités courantes</u></b>			
F1- Encaissement des cotisations des adhérents		1 360	2 050
F2- Encaissement des revenus des activités et manifestations		52 147	78 985
F3- Encaissement des subventions de fonctionnement		864 074	820 179
F4- Encaissement d'autres revenus et apports		-	-
F5- Décaissement des sommes versées aux fournisseurs	-	873 152	- 892 256
F6- Décaissement des rémunérations versées au personnel	-	18 732	- 73 925
F7- Autres Décaissements des activités courantes		-	-
<b><i>Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités courantes</i></b>	<b>F1</b>	<b>25 697</b>	<b>- 64 967</b>
F8- Décaissement sur acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles		-19 766	-
<b><i>Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement</i></b>	<b>F2</b>	<b>-19 766</b>	<b>-</b>
Variation de trésorerie		5 931	- 64 967
Trésorerie au début de l'exercice		314 954	379 921
<b>TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE</b>		<b>320 885</b>	<b>314 954</b>

**VI. NOTES DETAILLEES****AC. NOTES RELATIVES A L'ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE****AC1. Liquidités et équivalents de liquidités**

Les liquidités et équivalents de liquidités s'élèvent à 320 885 DT au 31/12/2025 contre un solde de 314 954 DT au 31/12/2024 et s'analysent comme suit:

Désignation	31/12/2025	31/12/2024	Variation
Banques	320 346	314 544	5 802
Caisse	539	410	129
<b>Total</b>	<b>320 885</b>	<b>314 954</b>	<b>5931</b>

(Exprimé en Dinar Tunisien)

**AC3. Autres actifs courants**

Les autres actifs courants s'élèvent à 7 800 DT au 31/12/2025 contre un solde de 7 800 DT au 31/12/2024 et s'analysent comme suit:

Désignation	31/12/2025	31/12/2024	Variation
TVA sur autres biens et services	-	-	-
Crédit de TVA à reporter	7 800	7800	-
Autres prêts	-	-	-
<b>Total</b>	<b>7 800</b>	<b>7 800</b>	<b>-</b>

(Exprimé en Dinar Tunisien)

**AC8. Immobilisations corporelles**

Les Immobilisations corporelles s'élèvent à 43 050 DT au 31/12/2025 contre un solde de 244 DT au 31/12/2024 et s'analysent comme suit:

Désignation	31/12/2025	31/12/2024	Variation
Matériels de transport	-	-	-
Equipement de bureau	1 083	1 083	-
Matériel Informatique	64 488	14 122	50 366
<b>Sous Total</b>	<b>65 571</b>	<b>15 205</b>	<b>50 366</b>
Amortissement Immobilisations corporelles	-22 521	-14 960	-7 560
<b>Total des Amortissements</b>	<b>- 22 521</b>	<b>-14 960</b>	<b>-7 560</b>
<b>Total</b>	<b>43 050</b>	<b>244</b>	<b>42 805</b>

(Exprimé en Dinar Tunisien)

**AC9. Immobilisations incorporelles**

Les Immobilisations incorporelles s'élèvent à 4 905 DT au 31/12/2025 contre un solde de 9 863 DT au 31/12/2024 et s'analysent comme suit:

Désignation	31/12/2025	31/12/2024	Variation
Application WEB	14 875	14 875	-
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-
<b>Sous Total</b>	<b>14 875</b>	<b>14 875</b>	<b>-</b>
Amortissements (-)	-9 970	-5 012	-4 958
<b>Total</b>	<b>4 905</b>	<b>9 863</b>	<b>-4 958</b>

(Exprimé en Dinar Tunisien)

**AN. Actifs nets**

Les actifs nets s'élèvent à 344 332 DT au 31/12/2025 contre un solde de 292 822 DT au 31/12/2024 et s'analysent comme suit:

Désignation	31/12/2025	31/12/2024	Variation
Autres actif nets	-	-	-
Excédents ou déficits reports reportés	292 823	362 413	- 69 590
Excédent ou déficit de l'exercice	51 509	-69 592	121 100
<b>Total</b>	<b>344 332</b>	<b>292 822</b>	<b>51 510</b>

(Exprimé en Dinar Tunisien)

**PA2. Autres passifs courants**

Les autres passifs courants s'élèvent à 15 025 DT au 31/12/2025 contre un solde de 13 376 DT au 31/12/2024 et s'analysent comme suit:

Désignation	31/12/2025	31/12/2024	Variation
Personnel Rémunérations dues	-	-	-
CNSS	3 338	4 314	- 976
Etat-Retenue à la source	11 628	8 984	2 644
Contribution sociale de solidarité	17	22	-5
FOPROLOS	42	55	-13
<b>Total</b>	<b>15 025</b>	<b>13 376</b>	<b>1 650</b>

(Exprimé en Dinar Tunisien)

**PA3. Fournisseurs et comptes rattachés**

Les fournisseurs et comptes rattachés s'élèvent à 17 283 DT au 31/12/2025 contre un solde de 26 662 DT au 31/12/2024 et s'analysent comme suit:

Désignation	31/12/2025	31/12/2024	Variation
Fournisseurs d'exploitation	17 283	26 662	- 9 379
<b>Total</b>	<b>17 283</b>	<b>26 662</b>	<b>- 9 379</b>

(Exprimé en Dinar Tunisien)

**PR. NOTES RELATIVES A L'ETAT DES PRODUITS ET DES CHARGES****PRI. Cotisations des adhérents**

Les cotisations des adhérents s'élèvent à 1 360 DT au 31/12/2025 contre un solde de 2 050 DT au 31/12/2024 et s'analysent comme suit:

Désignation	31/12/2025	31/12/2024	Variation
Cotisations des adhérents	1 360	2 050	-690
<b>Total</b>	<b>1 360</b>	<b>2 050</b>	<b>-690</b>

(Exprimé en Dinar Tunisien)

**PR2. Revenus des activités et manifestations**

Les revenus des activités et manifestations s'élèvent à 52 147 DT au 31/12/2025 contre un solde de 78 984 DT au 31/12/2024 et s'analysent comme suit:

Désignation	31/12/2025	31/12/2024	Variation
Produits des activités annexes	52 047	65 287	-13 240
Dons reçus	100	13 697	-13 597
Ventes de produits	-	-	-
<b>Total</b>	<b>52 147</b>	<b>78 984</b>	<b>-26 838</b>

(Exprimé en Dinar Tunisien)

**PR3. Subventions de fonctionnement**

Les subventions de fonctionnement s'élèvent à 864 074 DT au 31/12/2025 contre un solde de 820 179 DT au 31/12/2024 et s'analysent comme suit:

Désignation	31/12/2025	31/12/2024	Variation
Subventions de fonctionnement	864 074	820 179	43 895
<b>Total</b>	<b>864 074</b>	<b>820 179</b>	<b>43 895</b>

(Exprimé en Dinar Tunisien)

**CH1. Achats consommés de fournitures et autres approvisionnements**

Les achats de matières s'élèvent à 320 767 DT au 31/12/2025 contre un solde de 315 751 DT au 31/12/2024 et s'analysent comme suit:

<i>Désignation</i>	<i>31/12/2025</i>	<i>31/12/2024</i>	<i>Variation</i>
Achats non stockés de matières et fournitures	270 185	161 773	108 412
Fournitures administratives	50 075	153 531	- 103 456
Eau et électricité	507	447	60
<b>Total</b>	<b>320 767</b>	<b>315 751</b>	<b>5 016</b>

(Exprimé en Dinar Tunisien)

**CH2. Charges de personnel**

Les Charges de personnel s'élèvent à 18 732 DT au 31/12/2025 contre un solde de 73 925 DT au 31/12/2024 et s'analyse comme suit:

<i>Désignation</i>	<i>31/12/2025</i>	<i>31/12/2024</i>	<i>Variation</i>
Salaires et compléments de salaires	16 583	63 200	-46 617
Charges sociales	2 148	10 725	- 8 577
<b>Total</b>	<b>18 732</b>	<b>73 925</b>	<b>-55 194</b>

(Exprimé en Dinar Tunisien)

**CH3. Dotations aux amortissements et aux provisions**

Les dotations aux amortissements et provisions s'élèvent à 12 518 DT au 31/12/2025 contre un solde de 6 073 DT au 31/12/2024 et s'analysent comme suit:

<i>Désignation</i>	<i>31/12/2025</i>	<i>31/12/2024</i>	<i>Variation</i>
Dotation aux amortissements des Immobilisations Corporelles et incorporelles	12 518	6 073	6 445
<b>Total</b>	<b>12 518</b>	<b>6 073</b>	<b>6 445</b>

(Exprimé en Dinar Tunisien)

**CH4. Autres charges d'exploitation**

Les autres charges d'exploitation s'élèvent à 511 541 DT au 31/12/2025 contre un solde de 573 057 DT au 31/12/2024 et s'analysent comme suit:

Désignation	31/12/2025	31/12/2024	Variation
Rémunérations Intermédiaires et Honoraires	189 943	203 553	-13 610
Publicités et relations publiques	56 158	45 221	10 937
Impôts et Taxes	820	892	-72
Entretiens et réparations	2 997	42 210	-39 213
Frais Postaux et Télécommunications	984	2 107	-1 123
Transport de personnes	-	47 613	-47 613
Locations	49 400	25 962	23 439
Services bancaires et assimilés	-	-	-
Primes d'assurance	2 295	-	2 295
Déplacements, Missions et Réceptions	208 944	205 495	3 449
<b>Total</b>	<b>511 541</b>	<b>573 057</b>	<b>-61 516</b>

(Exprimé en Dinar Tunisien)

**CH5. Charges financières nettes**

Les charges financières nettes s'élèvent à 2 514 DT au 31/12/2025 contre un solde de 2 000 DT au 31/12/2024 et s'analysent comme suit:

Désignation	31/12/2025	31/12/2024	Variation
Charges d'intérêts bancaires	2 514	2 000	514
<b>Total</b>	<b>2 514</b>	<b>2 000</b>	<b>514</b>

(Exprimé en Dinar Tunisien)

**F. ETAT DE FLUX DE TRESORERIE****F1. Flux de trésorerie liés aux activités courantes**

Les flux de trésorerie liés aux activités courantes s'élèvent à un solde de 25 697 DT au 31/12/2025 contre un solde de -64 967 DT au 31/12/2024 et s'analysent comme suit:

<i>Désignation</i>	<i>31/12/2025</i>	<i>31/12/2024</i>	<i>Variation</i>
<i>Encaissement des cotisations des adhérents</i>	1360	2050	-690
<i>Encaissement des revenus des activités et manifestations</i>	52 147	78 985	-26 838
<i>Encaissement des subventions de fonctionnement</i>	864 074	820 179	43 895
<i>Encaissement d'autres revenus et apports</i>	-	-	-
<i>Décaissement des sommes versées aux fournisseurs</i>	-873 152	-892 256	19 104
<i>Décaissement des rémunérations versées au Personnel</i>	-18 732	- 73 925	55 193
<i>Autres décaissements des activités courantes</i>	-	-	-
<b>Total</b>	<b>25 697</b>	<b>-64 967</b>	<b>90 664</b>

(Exprimé en Dinar Tunisien)

**F2. Flux de trésorerie liés à l'investissement**

Les flux de trésorerie liés à l'investissement s'élèvent à un solde de -19 766 DT au 31/12/2025 contre un solde de 0 DT au 31/12/2024 et s'analysent comme suit:

<i>Désignation</i>	<i>31/12/2025</i>	<i>31/12/2024</i>	<i>Variation</i>
<i>Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles</i>	-19 766	0	-19 766
<b>Total</b>	<b>-19 766</b>	<b>0</b>	<b>-19 766</b>

(Exprimé en Dinar Tunisien)